

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2021

Allen & Overy récompense les 2 lauréates de la 18^{ème} édition du Prix Juridique & Fiscal organisé en partenariat avec HEC Paris

- Les 2 lauréates du Prix Juridique & Fiscal Allen & Overy / HEC Paris 2021 sont : Armance Amadiou, lauréate de la Majeure « Stratégie Fiscale et Juridique Internationale », pour son mémoire *Les usages de la raison d'être comme défense anti-OPA* et Aurélie Borgat, lauréate du Mastère Spécialisé / LLM « Droit et Management International », pour sa thèse *Le droit d'auteur et la protection des produits des intelligences artificielles créatives*.
- La cérémonie de remise des prix, présidée par Nicolas Macquin, Managing Director du fonds d'investissement Vitruvian Partners et Président de la France-China Foundation, s'est déroulée dans les locaux d'Allen & Overy le mardi 12 octobre dernier.
- Créé en 2004, ce Prix récompense chaque année les meilleurs mémoires sélectionnés parmi les étudiants issus de la Majeure ainsi que du Mastère Spécialisé / LLM, et décerne la somme de 5 000 euros à chaque lauréat. Une grande attention est portée à la qualité des soutenances orales.
- Ce Prix s'inscrit dans la volonté du cabinet d'encourager les étudiants dans leur parcours d'excellence et de favoriser leur intégration dans le monde professionnel, le jury étant composé pour l'essentiel de directeurs juridiques de grandes entreprises.



Jean-Claude Rivalland (Allen & Overy)

Edouard Meyer - @ExecutiveStudio

« Depuis près de 20 ans, nous sommes très fiers de travailler aux côtés de la Fondation HEC pour mettre en valeur et récompenser, à travers le Prix Juridique & Fiscal, les mémoires de jeunes talents du droit. Leurs travaux et recherches nous permettent à la fois d'anticiper des problématiques qui influenceront le monde de demain, mais également de nourrir nos pratiques du droit au quotidien. Leur regard neuf et leur capacité d'analyse sont autant d'atouts pour un cabinet comme le nôtre pour continuer à évoluer et à nourrir nos réflexions de long terme.

Il est aussi indispensable pour un acteur du droit de premier plan comme Allen & Overy de contribuer à l'enseignement et à la formation juridique des managers de demain. C'est pourquoi nous avons tissé ce lien durable avec la Fondation HEC, devenant, en 2003, le premier cabinet d'avocats d'affaires à la rejoindre », souligne **Jean-Claude Rivalland, Associé d'Allen & Overy à Paris.**

La 18^{ème} édition du Prix Juridique et Fiscal : Un mémoire et une thèse récompensée



Edouard Meyer - @ExecutiveStudio

La cérémonie de remise des prix, présidée par **Nicolas Macquin**, Managing Director du fonds d'investissement **Vitruvian Partners**, Founding Member & Président de la **France-China Foundation** et diplômé d'HEC en 1998, s'est tenue le mardi 12 octobre dans les locaux d'Allen & Overy. Elle a été suivie d'un cocktail.

Les deux lauréates de la 18^{ème} édition du Prix Juridique & Fiscal Allen & Overy / HEC Paris sont Armance Amadiou et Aurélie Borgat.



Armance Amadiou (lauréate), Nicolas Macquin (Vitruvian Partners) et Aurélie Borgat (lauréate)

Edouard Meyer - @ExecutiveStudio

Armance Amadiou, lauréate de la Majeure « *Stratégie Fiscale et Juridique Internationale* », pour son mémoire sur les usages de la raison d'être comme défense anti-OPA, qu'elle résume ainsi :

« *Mon sujet, « Les usages de la raison d'être comme défense anti-OPA », croise une grande innovation apportée au droit des sociétés en 2019 avec des enjeux propres au droit boursier.*

C'est justement la confrontation entre les deux approches de la raison d'être et des offres publiques qui a fait tout l'intérêt de mon travail sur ce mémoire : comment une création destinée pousser les sociétés à adopter des comportements socialement responsables peut-elle être mobilisée par une société cible pour se défendre contre une offre d'acquisition hostile ?

Le sujet avait également l'intérêt d'être d'une grande actualité, puisque la question de l'usage de la raison d'être comme argument pour résister à une offre était au cœur du dossier Veolia-Suez, dont j'ai suivi (avec passion !) les nombreux rebondissements. »

Aurélie Borgat, lauréate du Mastère Spécialisé / LLM « *Droit et Management International* », pour sa thèse sur le droit d'auteur et la protection des produits des intelligences artificielles créatives, qu'elle résume ainsi :

« *Guidée par mes appétences, la spécialité dans laquelle je souhaite exercer ainsi que l'actualité, mon choix s'est porté sur l'une des multiples problématiques de l'intelligence artificielle : la protection de leurs produits par le droit d'auteur.*

En effet, confronter cette matière éminemment humaniste et personnaliste à un sujet aussi dématérialisé, moderne et technique que les intelligences artificielles, m'a paru suffisamment concret et stimulant pour la rédaction d'un mémoire. Concret, car déterminer un régime juridique pour les intelligences artificielles, sous quelque facette que ce soit, est inévitablement un enjeu d'avenir, en témoigne le récent projet de règlement européen. Stimulant,

pour l'exercice juridique à effectuer mêlant plasticité des notions fondamentales du droit d'auteur, adaptation des cadres juridiques existants et esquisses de nouveaux régimes.

En outre, envisager le fait que de potentielles œuvres d'art créées par des technologies innovantes puissent être laissées sans protection et donc sans valeur immédiate amène à réfléchir sur la fonction d'incitation du droit d'auteur, adjacente à sa mission de protection, dans une société en perpétuelle course à l'innovation. »

Le jury de l'édition 2021 était composé de :

- Jean-Yves BESSET, Directeur Juridique, **McDonald's France**
- Antoine BROCAS, Group Corporate Affairs Director / Secretary of the Board, **Pernod Ricard**
- Damien CATOIR, Deputy Group General Counsel, **Atos**
- Sophie CHIPOT-KOLOSVARI, Directrice juridique, **Sienna Capital**
- Philippe COEN, Vice President - A. Regional Counsel - Directeur Juridique Corporate Legal, **The Walt Disney Company**
- Tabitha COOMBE, Deputy General Counsel, **BNP Paribas**
- Ange-François FANTAUZZI, Legal and Compliance Director, **Bouygues Construction**
- Elsa FRAYSSE, Secrétaire Générale, **Rothschild & Co**
- Joséphine LELONG-CHAUSSIER, Directrice juridique corporate M&A, **Covivio**
- Cédric LOUGNON, Directeur Juridique Adjoint - M&A et Corporate Finance, **VINCI**
- Nicolas MACQUIN, Managing Director, **Vitruvian Partners**
- Virginie REBILLON, Directrice juridique Corporate, Gouvernance & Investissements, **Allianz**
- Emmanuel STRAUSS, Directeur Fiscal, **Natixis**

Ainsi que d'associés et conseils du cabinet :

- Alexandre ANCEL, Associé Fusions et Acquisitions, **Allen & Overy**
- Frédéric JUNGELS, Associé Fusions et Acquisitions, **Allen & Overy**
- Florence NINANE, Associée Droit de la Concurrence, **Allen & Overy**
- Jean-Claude RIVALLAND, Associé Fusions et Acquisitions, **Allen & Overy**
- Julien SEBASTIEN, Associé Marchés de Capitaux Internationaux, **Allen & Overy**
- Guillaume VALOIS, Associé Fiscalité, **Allen & Overy**
- Charles DEL VALLE, Counsel Fiscalité, **Allen & Overy**
- Anne-Caroline PAYELLE, Counsel Fusions et Acquisitions, **Allen & Overy**

Les étapes de sélection du Prix

Tous les étudiants de la Majeure « Stratégie Fiscale et Juridique Internationale » et du Mastère Spécialisé/LLM « Droit et Management International » d'HEC Paris intéressés sont invités, au début de l'année, à déposer leur candidature. Parmi les candidats ayant obtenu la note A à leur mémoire, six à dix finalistes sont sélectionnés par les directeurs académiques du Mastère et de la Majeure. Les candidats sont ensuite auditionnés par un jury, composé de personnalités du monde de l'entreprise et d'associés d'Allen & Overy Paris, lors d'une soutenance orale. Deux lauréats sont désignés à l'issue de ce processus.

À propos du Prix Juridique & Fiscal

Le Prix Juridique & Fiscal Allen & Overy / HEC créé en 2004 à la suite de l'adhésion d'Allen & Overy à la Fondation HEC. Il récompense le meilleur mémoire de recherche des étudiants HEC de la Majeure "*Stratégie Fiscale et Juridique Internationale*" et la meilleure thèse professionnelle du Mastère "*Droit et Management International*". Plus de 50 diplômés d'HEC Paris ont été distingués par ce Prix depuis sa création.

Pour en savoir plus : www.allenoverly.com/pjf

À propos d'Allen & Overy

Allen & Overy est une structure internationale d'avocats d'affaires de **5 400 personnes**, dont **554 associés**, répartis dans **44 bureaux** à travers le monde. À Paris, Allen & Overy compte plus de **140 avocats dont 36 associés**, spécialisés en **droits français, anglais et américain** dans les domaines clés du droit des affaires, notamment : banque et finance, marchés de capitaux internationaux, fusions & acquisitions, fiscalité, arbitrage international, droit social, droit de la concurrence et droit Européen, droit public et droit de l'environnement, propriété intellectuelle, contentieux, droit immobilier, innovation et digital.

www.allenoverly.com

Twitter: [@AO_Paris](https://twitter.com/AO_Paris)

LinkedIn: [Allen & Overy France](https://www.linkedin.com/company/allen-overly-france)

À propos d'HEC Paris

Créée en 1881, HEC Paris est une Business School leader en Europe dont l'ambition est d'avoir un impact positif sur le business et la société grâce à sa triple approche « **Think, Teach, Act** », et de contribuer ainsi à un monde plus inclusif, plus durable et plus prospère.

Avec 160 professeurs chercheurs venus du monde entier qui produisent et enseignent un savoir unique à **plus de 4500 étudiants issus de 110 pays**, le campus d'HEC Paris s'affirme comme un véritable laboratoire d'innovation et d'échange, ouvert sur la diversité du monde et de ses enjeux.

Inspiré par ses 5 valeurs fondatrices - **Excellence, Curiosité, Esprit entrepreneurial, Diversité et Responsabilité** - HEC Paris propose une gamme complète de formations aux décideurs de demain : programme Grande Ecole, Mastères Spécialisés, MSc, Summer School, MBA, Executive MBA, TRIUM Global Executive MBA, Doctorat ainsi qu'une large gamme de programmes pour cadres et dirigeants.

Contacts Presse

Allen & Overy Paris

Communication:

Head of Marketing, BD & Communications : Agnès Salfray – 01 40 06 54 44 – agnes.salfray@allenoverly.com

Enderby:

Mathias Carteron – 06 68 27 83 46 - mca@enderby.agency

Sébastien Dosne – 07 62 19 17 99 – sdo@enderby.agency

Damien Piganiol – 06 46 45 21 23 – dpi@enderby.agency

HEC Paris

Julie Dobiecki – Responsable du service presse – dobiecki@hec.fr – 01 39 67 94 39

Elise Moyou – Attachée de presse – moyou@hec.fr – 01 39 67 94 36